

RISQUE CHIMIQUE

ANALYSE DES FICHES DE DONNEES DE SECURITE

La fiche de données de sécurité, c'est quoi ?

La fiche de données de sécurité (FDS) d'un produit chimique est un document établi par le fournisseur. Elle permet d'identifier de manière réglementaire, les dangers de ce produit notamment les effets sur la santé humaine et l'environnement.

Elle regroupe toutes les informations relatives aux propriétés du produit chimique : l'identification des dangers, les informations toxicologiques, les valeurs d'exposition, les consignes d'utilisation et de stockage, les équipements de protection individuelle (EPI)...

Comment ça se passe ?

L'employeur fournit les fiches de données de sécurité à l'AMCO-BTP

L'employeur a l'obligation de réaliser une évaluation du risque chimique pour toute activité susceptible de présenter un risque d'exposition à des agents chimiques dangereux. Pour y contribuer, il fournit à l'AMCO-BTP les fiches de données de sécurité des produits utilisés par ses salariés.

L'analyse est faite par les membres de l'équipe pluridisciplinaire

Toutes les données contenues dans une fiche de données de sécurité peuvent être complexes à appréhender.

L'AMCO-BTP les analyse afin d'aider l'employeur et les salariés à comprendre les dangers des substances et leurs effets sur la santé et de les conseiller au mieux.

L'AMCO-BTP conseille des actions de prévention et de sensibilisation au risque chimique

Grâce à l'analyse des fiches de données de sécurité, l'AMCO-BTP peut également aider l'employeur dans la mise en place d'actions de prévention et de sensibilisation des travailleurs au risque chimique. Il peut intervenir pour :

- Fournir une aide pour remplacer des produits dangereux par d'autres produits moins nocifs,
- Conseiller sur les moyens de prévention à mettre en place pour la protection des travailleurs contre les produits non substituables,
- Définir le suivi individuel de l'état de santé des travailleurs exposés.

Pourquoi faire ?

IDENTIFIER les substances présentes dans un produit afin de contribuer à l'évaluation du risque chimique.

COMPRENDRE la toxicité des substances et notamment leurs effets sur la santé.

CONSEILLER sur les actions de prévention et de protection des travailleurs.